



## FICHE DE POSTE

### Stage – Déploiement de l'énergie solaire sur le territoire du Parc naturel régional des Alpilles.

#### Finalité

Le (la) stagiaire aura pour mission de fournir un portefeuille de potentialités foncières sur lesquelles pourront se déployer des aménagements tels que des ombrières photovoltaïques.

#### Définition

Les conditions de développement du solaire photovoltaïque (PV) ont été fixées par le Parc et notées dans un document intitulé « document cadre pour le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire du Parc ». Ce document souligne notamment la nécessité de développer la production d'énergie solaire sans aller à l'encontre des objectifs fondamentaux de préservation des paysages, du patrimoine naturel et architectural et de l'usage agricole des sols. Ce principe vient s'ajouter à certaines contraintes qui peuvent exister dans d'autres territoires.

Pour autant, le Parc « subit » toujours la demande de développeurs pour l'installation de surfaces de panneaux solaires PV sur des zones agricoles ou naturelles.

Afin de sortir de cette position, le Parc souhaite être force de proposition. Pour ce faire, il souhaite étudier les potentialités de son territoire en accord avec ses principes et objectifs pour le déploiement de l'énergie photovoltaïque.

Le Parc souhaite à présent produire une cartographie des surfaces utilisables pour l'installation de centrales solaires de type ombrière notamment de chacune de ses 16 communes membres afin :

- D'orienter les élus dans leurs choix en matière d'urbanisme et d'aménagement
- D'orienter les entreprises qui développent et installent des centrales solaires vers des zones compatibles avec les enjeux du parc.
- De maîtriser le cahier des charges du déploiement de ce type d'aménagement.
- De sensibiliser les particuliers et les communes à ce potentiel.

Cette cartographie sera assortie d'un travail de collecte de données sur la nature du foncier, la position du propriétaire pour l'utilisation de son foncier, la surface mobilisable et son potentiel solaire, les contraintes dont la surface fait l'objet. Cela sera retranscrit in fine sur des fiches par surface identifiée reprenant l'ensemble des éléments recueillis.

Le Parc a d'ores et déjà entamé une collaboration avec le CEREMA sur une commune test, celle de Sénas. Ce premier travail permet d'appréhender les difficultés de la méthodologie envisagée afin de pouvoir la déployer massivement sur les 15 autres communes du Parc.

Le (la) stagiaire sera chargé(e) de la réalisation concrète de cette cartographie et de l'édition du potentiel. Il (elle) sera également amené(e) à collecter des données, rencontrer les élus des communes pour prendre en compte leurs recommandations, faire des visites de terrain etc.

Le stagiaire devra proposer pendant son stage des solutions pour améliorer si nécessaire la méthodologie développée avec l'appui du CEREMA (confrontation avec le terrain, intégration d'éléments nouveaux, simplification dans l'utilisation), prévoir son évolution et gérer sa diffusion, sa mise en valeur et son appropriation par les communes et le public (intervention auprès des services techniques et des élus).

#### Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité du Président, la responsabilité du Directeur du Parc et sous l'encadrement du chargé de mission Eau, Air, Energie, Déchets du Parc, dans le cadre de la charte et des projets d'actions décidés par le Comité Syndical, il (elle) est autonome et responsable de la réalisation de cette mission. Le (la) stagiaire est amené(e) à travailler en collaboration avec les autres chargé(e)s de mission (notamment chargé(e)s de la gestion des espaces naturels, de l'urbanisme et de la fréquentation).

## Compétences requises

### *Profil requis*

- Géomaticien et aménagement du territoire.

### *Connaissances*

- Connaissances sur la technique et la réglementation liée aux centrales solaires photovoltaïques
- Connaissance du foncier et des outils d'y rapportant

### *Qualités*

- Bon relationnel
- Créativité
- Rigueur
- Réalisme
- Ouverture d'esprit
- Ecoute
- Rédaction et expression orale

### *Savoir-faire techniques et relationnels*

#### *Animation*

- Capacités à réaliser des présentations orales
- Capacités de vulgarisation

#### *Relationnel*

- Travail en partenariat
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Capacité d'écoute et d'analyse des besoins du terrain

#### *Général*

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Compréhension des enjeux croisés
- Organisation et planification du travail
- Gestion et hiérarchisation des priorités
- Qualité rédactionnelle et d'expression orale

## Caractéristiques du stage

- Poste sous la responsabilité du Directeur et l'encadrement du chargé de mission Eau – Air – Energie - Déchets
- Stage à temps complet
- Poste basé au siège administratif du Parc (Saint-Rémy-de-Provence, 13210)
- Permis B obligatoire
- Mission d'une durée de 5 mois minimum.
- Indemnisations selon les textes en vigueur.

Réponses par courriel à Laurent FILIPOZZI : [l.filipozzi@parc-alpilles.fr](mailto:l.filipozzi@parc-alpilles.fr)